

Séance du Conseil d'administration du 14 mars 2025

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents : 16

Membres représentés : 7

Quorum : 13

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Approbation du compte financier 2024 de la Fondation UTBM

Vu la décision du conseil de gestion de la Fondation UTBM statuant électroniquement qui a approuvé à l'unanimité des membres votants le compte financier 2024 de la Fondation UTBM et l'ensemble de ses éléments.

Liste des annexes à la délibération :

- Balance Fondation 2024
- Bilan 2024 Fondation UTBM et Compte de résultat 2024 Fondation UTBM
- Annexe 2024 Fondation UTBM
- La présentation de l'ordonnateur au conseil de gestion faisant état de rapport financier
- Les 2 tableaux Autorisations budgétaires et Situation patrimoniale pour vote ;
- Le tableau Dépenses par destination et recettes par origine pour information, les tableaux autorisations d'emplois et opérations pluriannuelles étant sans objet.

Le Conseil d'administration

DECIDE

D'approuver le compte financier 2024 de la Fondation UTBM et l'ensemble de ses éléments notamment :

- 769 € d'autorisations d'engagement en fonctionnement
- 820 € de crédits de paiement en fonctionnement
- 8 300 € de recettes
- + 7 480 € de solde budgétaire
- Un résultat patrimonial excédentaire de 7 411 €
- Une capacité d'autofinancement de + 7 411 € et un apport au fonds de roulement de 7 411 €
- Un abondement de la trésorerie de 7 480 €.

Abstention(s) : 0
Votants : 23
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 23
Pour : 23
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur
Ghislain MONTAVON



FONDATION DE L'UNIVERSITE DE
TECHNOLOGIE BELFORT - MONTBELIARD



Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2024

Présentation de la Fondation	3
Présentation de la Fondation	3
Faits caractéristiques de l'exercice	4
Niveau des produits et des charges et niveau de la dotation consommable	4
Principes, règles et méthodes comptables	4
Règles générales	4
Méthodes comptables générales	5
Changement de plan de compte et comparabilité des exercices	5
Correction d'erreur	5
Informations relatives au bilan	6
Actif immobilisé	6
Actif circulant	6
Fonds propres	6
Provisions pour risques et charges	7
Disponibilités	7
Informations relatives au compte de résultat	7
Produits d'exploitation	7
Charges d'exploitation	8
Autres informations	8
Effectif	8
Engagements financiers	8

Présentation de la Fondation

Présentation de la Fondation

La Fondation de l'Université de Technologie Belfort – Montbéliard a été créée par délibération du Conseil d'Administration de l'Université de technologie Belfort – Montbéliard (UTBM) en date du 20 juin 2008, dans les conditions prévues par l'article L. 719-12 du code de l'éducation. Les statuts de la fondation ont été modifiés par délibération du 4 octobre 2019 dans le respect des dispositions législatives et réglementaires relatives aux fondations universitaires notamment les articles R719-194 à R719-205 du Code de l'Education.

La fondation est rattachée à l'UTBM ; elle n'a pas de personnalité morale. Elle est gérée sous forme d'un budget annexe disposant de l'autonomie financière. Elle est administrée par un Conseil de gestion, assisté d'un bureau. Le président, désigné en son sein par le conseil de gestion, assure la représentation de la fondation. Il exerce les compétences qui lui sont déléguées par le conseil de gestion dans le respect des statuts de la fondation. Il peut recevoir délégation de signature du directeur de l'UTBM. Le président de la fondation est ordonnateur secondaire des recettes et des dépenses de la fondation.

La fondation s'est dotée de nouveaux statuts actés par délibération du conseil d'administration du 15 décembre 2023 et d'un règlement intérieur dans la perspective de développer une logique de partenariat et par incidence, le niveau de ses financements et le développement de ses actions.

Les dotations initiales versées par les membres fondateurs s'élèvent à 284 120 €.

Fondateurs	Montant
Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard	50 000
Centre de Recherche Electrotechnique de Belfort	184 120
Université de Technologie de Belfort-Montbéliard	50 000
Total	284 120

La part non consommée de ces dotations est enregistrée en « Fonds propres ». A la clôture de l'exercice 2024, elle s'élève à 50 000 €.

Faits caractéristiques de l'exercice

Niveau des produits et des charges et niveau de la dotation consommable

Les produits 2024 de la fondation sont faibles, seulement 8300 €, les charges le sont tout autant 888 €.

Les frais de gestion trimestriels du compte agricole ont été remis pour 124 € mais certainement pour la dernière fois. A noter que ceux demandés pour la circularisation bancaire pour 139 € n'ont pu être obtenus.

Principes, règles et méthodes comptables

Les informations contenues dans cette annexe sont relatives au bilan arrêté au 31/12/2024 et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste.

Le compte de résultat présente un solde positif de 7412 € grâce aux mécénats

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les données sont présentées en euros.

Règles générales

L'article L.719-12 du Code de l'Education prévoit que les règles relatives aux fondations reconnues d'utilité publique s'appliquent aux fondations universitaires, dans les conditions fixées par la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat, et ce, sous réserve des dispositions spécifiques prévues par décret en Conseil d'Etat (décret n°2013-756 du 19 août 2013 codifiant les articles R719-194 à R719-205 du Code de l'éducation relatifs aux fondations universitaires).

Les fondations universitaires doivent établir des comptes annuels conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et aux règles prévues dans le Plan Comptable Général.

Selon ce règlement et selon l'article R719-201 du Code de l'Education, Le budget et le compte financier de la fondation universitaire sont annexés à ceux de l'établissement. La fondation est un budget annexé de l'université et non plus un budget annexe.

La double autorité de tutelle de l'établissement a pris acte de cette spécificité dans la nouvelle instruction comptable commune parue au BOFIP-GCP-22-0014 du 16 décembre 2022. Des comptes sont désormais dédiés aux fondations universitaires dans le plan de comptes commun applicable aux organismes publics dépendant de l'Etat en application du titre III du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Les éléments des états financiers de la fondation ne doivent plus être intégrés à celles de l'établissement.

La fondation dispose de maquettes spécifiques de bilan et de compte de résultat, distinctes de celles de l'établissement.

Méthodes comptables générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de plan de compte et comparabilité des exercices

Depuis 2020, la dotation consommable et le cumul des prélèvements annuels sont clairement identifiés sans contraction.

En 2023, le plan de compte a évolué pour se rapprocher de celui des associations auxquelles les fondations universitaires sont assimilées pour la réglementation comptable.

Correction d'erreur

Néant

Informations relatives au bilan

Actif immobilisé

Néant

Actif circulant

Etat des créances :

Néant

Fonds propres

Composition des fonds propres :

Les fonds propres sont constitués de la dotation initiale versée par les fondateurs et des versements ultérieurs.

Dotation :

Les dotations des membres fondateurs sont enregistrées pour partie en dotations consommables, susceptibles d'être utilisées par la Fondation, et pour partie en dotations non consommables, selon les critères réglementaires qui obligent les fondations à conserver 50% de la dotation initiale versées par les personnes publiques. Le montant de la dotation à l'origine de la fondation s'élevait à 284 120 €.

Au 31 décembre 2024, le solde net des dotations consommables s'élève toujours à 1 622 € et celui des dotations non consommables à 50 000 €.

Traitement des dotations consommables :

Selon la méthode comptable induit par le règlement ANC 2018-06, un produit représentatif de la quote-part de la dotation consommée est constaté pour traduire comptablement en partie double la consommation des dotations consommables.

Tableau de variation des fonds propres :

En €	2023	+	-	2024
Dotation initiale	287 515			287 515
Dotation consommée	235 893			235 893
Dotation restante	51 622			51 622
<i>Dont dotation non consommable</i>	50 000			50 000
<i>Dont dotation consommable</i>	1 622			
Réserves	-			
Report à nouveau	-			7412
Résultat	-	7412		
Total	51 622			59 034

Provisions pour risques et charges

Néant

Dettes

Néant

Disponibilités

Le compte crédit agricole génère des frais de tenue de compte qui ne seront plus remis à l'avenir. Il génère également des frais pour se faire délivrer les différents documents obligatoires. A défaut de remplacement (mais les taux des comptes à terme n'ont jamais été aussi bas), il serait judicieux de remettre les sommes sur le compte DFT.

Pour rappel le compte de trésorerie de la Fondation est bien dissocié et identifié dans la comptabilité de l'UTBM.

Informations relatives au compte de résultat

Produits d'exploitation

Ressources de la Fondation :

Les ressources de la Fondation sont constituées :

- Des dons et legs ;
- Des produits financiers ;

- Pour le solde, de la quote-part de la dotation initiale virée au compte de résultat.

Comptabilisation des dons :

Les dons encaissés ou dont l'engagement est certain au 31 décembre sont comptabilisés en ressources de l'exercice en ressources liées à la générosité du public. Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice.

Les produits de l'exercice sont constitués de dons ; ils s'élèvent 8300 €.

Produits financiers

Néant

Charges d'exploitation

Les charges de l'exercice sont relatives à la gestion courante de la fondation, soit 1012 € au poste Autres charges. Des frais de tenue de compte de 124 € ont été comptabilisés et remis gracieusement.

Résultat exceptionnel

Néant

Autres informations

Effectif

Néant

Engagements financiers

Néant

Note de présentation de l'ordonnateur

Compte Financier de la Fondation UTBM 2024

Table des matières

1. Préambule	2
2. Autorisations budgétaires	3
2.1. Tableaux 2 et 3 - Autorisations budgétaires, dépenses par destination et recettes par origine	3
a) Autorisations budgétaires de fonctionnement AE et CP.....	3
b) Les recettes	3
3. Equilibre financier	4
3.1. Analyse du Tableau 4 – Equilibre financier	4
4. La soutenabilité du budget	4
4.1. Analyse des Tableaux 6 et 7 – Soutenabilité budgétaire et tableau 11 de synthèse budgétaire et comptable.....	4

1. Préambule

Le compte financier 2024 de la Fondation UTBM, présenté pour adoption aux membres du Conseil de gestion de la Fondation et aux administrateurs de l'Université de Technologie de Belfort Montbéliard, est un compte financier équilibré. Les autorisations budgétaires, en termes d'autorisations d'engagement (AE), s'élèvent à 769,47 € et, en termes de crédits de paiement (CP), à 820,47 €, pour un résultat patrimonial de 7 411,33 €.

A l'issu d'un premier exercice complet, intégrant le nouveau positionnement et les nouvelles missions de la Fondation UTBM, les prévisions de recette 2024 n'ont pas été atteintes.

D'autre part, les hypothèses de perception de recettes liées aux événements « Congrès Industriel » et « UTBM Innovation CRUNCH Time » pouvant être incluses dans un contrat de mécénat en tant que contreparties, non pas fonctionné.

Néanmoins, des recettes à hauteur de 8 300 € ont été enregistrées fin 2024. Ces recettes étant fléchées sur des actions s'étant déroulées au printemps précédent, il est prévu que les dépenses correspondantes soient effectuées sur l'année 2025.

Cette note de présentation de l'ordonnateur explicite les principaux éléments du compte financier 2024 de la Fondation UTBM, en se référant aux tableaux budgétaires associés.

2. Autorisations budgétaires

2.1. Tableaux 2 et 3 - Autorisations budgétaires, dépenses par destination et recettes par origine

Le tableau des autorisations budgétaires (tableau 2) détermine les enveloppes limitatives soumises au vote de l'organe délibérant.

Un décalage peut survenir entre AE et CP d'un même projet si une commande passée fin d'année N (AE) est payée (CP) en début d'année N+1.

Le tableau 3 vient compléter le tableau 2 en précisant la destination effective des crédits par activité/métier (Les AE sont les autorisations d'engagement pour l'année en cours. Les CP sont les crédits de paiements autorisés pour l'année directe).

a) Autorisations budgétaires de fonctionnement AE et CP

Les AE s'élèvent à 769,47 € et les CP à 820,47 €. Un décalage est donc constaté entre des engagements émis en 2023 et des paiements effectifs en 2024. Il est à noter que la Fondation UTBM ne dispose pas d'AE de personnel ni d'investissement. Les AE projetés au budget 2024 étaient conditionnés aux prévisions de recettes générées par le mécénat. Les prévisions de recettes liées au mécénat ont été très largement surévaluées (taux d'exécution de 0,46%). En effet, les hypothèses de perceptions n'ont pas été atteintes et ce pour plusieurs raisons :

- Des difficultés persistantes à toucher le bon interlocuteur,
- Des partenaires ayant déjà atteint le plafond de 5 pour mille de leur chiffre d'affaires, ne leur permettant plus de percevoir le crédit d'impôt,
- Des partenaires pas encore assez matures dans leur réflexion autour du mécénat,

L'ensemble des dépenses de fonctionnement de la Fondation restent néanmoins équilibrées en recettes.

i) Dépenses de fonctionnement de la structure

Les dépenses de fonctionnement de la structure se limitent en 2024 à l'abonnement LinkedIn de la Fondation et à l'organisation d'une soirée pour les futurs mécènes pour un montant total de 820,47 €.

ii) Dépenses de fonctionnement liées aux actions fléchées

Les dépenses de fonctionnement liées aux actions fléchées n'ont pas été comptabilisées dans cette catégorie. En effet, si les actions de la Fondation, notamment celles réalisées dans le cadre des Cordées de la réussite ont été maintenues, elles ont été soutenues par d'autres financements.

b) Les recettes

Les recettes s'élèvent à 8 300 €.

La campagne de mécénat 2024 a permis de lever les fonds suivants :

- **Euro-information** : 4 400 € dont 1 100 € ont été immédiatement fléchés sur le Congrès industriel 2024 choisi comme contrepartie.
- **Fondation EDF** : 5 000 €

Les fonds ont été versés fin 2024 (octobre et décembre). Les deux mécènes ayant choisi de flécher leur don sur nos activités « CRUNCH SCHOLAR CAMP » et ces actions ayant déjà été réalisées au printemps 2024, la dépense a été reportée en 2025 (comme le prévoient les conventions de mécénat).

3. Equilibre financier

3.1. Analyse du Tableau 4 – Equilibre financier

Le tableau d'équilibre financier permet d'apprécier l'équilibre du compte financier soumis au vote.

Les besoins s'expriment comme suit :

- un solde budgétaire de la Fondation égal à 820 €

Les ressources s'expriment comme suit :

- un solde budgétaire positif de la Fondation : 8 300 €

Les besoins (820 €) étant inférieurs aux financements (8 300 €), il en résulte une variation positive de trésorerie de 7 480 €.

4. La soutenabilité du budget

4.1. Analyse des Tableaux 6 et 7 – Soutenabilité budgétaire et tableau 11 de synthèse budgétaire et comptable

Les agrégats comptables sont destinés à présenter la situation patrimoniale de l'établissement. Le résultat (bénéfice) pour la Fondation UTBM se traduit par un gain de 7 411,33 €.

La capacité d'autofinancement (CAF) projetée pour la Fondation UTBM est de 7 411,33 €.

Enfin, l'apport sur fonds de roulement s'élève à 7 411,33 €.

La Fondation UTBM, qui jusqu'à présent avait régulièrement puisé dans sa dotation initiale (par des ponctions annuelles au titre de la fraction consommable), reconstitue progressivement son fonds de roulement.

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE 2024

Etablissement université	Système de base COMPTE DE RESULTAT	Date 26.02.2025
Année 2024		Heure 11:29:06
Période 01 à 14		Page 2
Charges (hors taxes)	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>		
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	888,67	835,88
<i>Charges de personnel</i>		
Salaires, traitements et rémunérations divers		
Charges sociales		
Intéressement et participation		
Autres charges de personnel		
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>		
<i>Dotations aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	888,67	835,88
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>		
Transfert aux ménages		
Transferts aux entreprises		
Transferts aux collectivités territoriales		
Transferts aux autres entités		
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	888,67	835,88
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>		
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		
Impôts sur les sociétés		
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	7 411,33	
TOTAL CHARGES	8 300,00	835,88

Etablissement université	Système de base COMPTE DE RESULTAT	Date 26.02.2025
Année 2024		Heure 11:29:06
Période 01 à 14		Page 3
Produits (hors taxes)	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	8 300,00	400,00
Subventions pour charges de service public		
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs	8 300,00	400,00
Produits de la fiscalité affectée		
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>		435,88
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits de cessions d'éléments d'actif		
Autres produits de gestion		435,88
Production stockée et immobilisée		
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
<i>Autres produits</i>		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		
Reprises du financement rattaché à un actif		
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	8 300,00	835,88
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		
<i>Produits nets sur cessions des immobilisations financières</i>		
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		
<i>Produits des valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Gains de change</i>		
<i>Autres produits financiers</i>		
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	8 300,00	835,88

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - FONDATION

Actif		Exercice 2023	Exercice 2024		
			Montant brut	Dépréciation	Montant net
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de recherche et de développement			
		Donations temporaires d'usufruit			
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires			
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles	Terrains			
Constructions					
Inst. techniques, mat. out. Industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
TOTAL	0	0	0	0	
Immobilisations financières	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres immobilisations financières					
TOTAL	0	0	0	0	
TOTAL I		0	0	0	0
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production biens et services			
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commande				
Créances	Créances clients, usagers et comptes rattachés		0		0
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	284	165		165
TOTAL	284	165	0	165	
Divers	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	51 388	58 868		58 868
Charges constatées d'avance					
TOTAL II		51 672	59 033	0	59 033
Frais d'émission d'emprunt (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion - Actif (V)					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)		51 672	59 033	0	59 033

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - FONDATION

Passif (avant répartition)		Exercice 2023	Exercice 2024
Fonds propres	Sans droit de	Fonds propres sans droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	50 000
		Fonds propres complémentaires	50 000
	Avec droit de	Fonds propres avec droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles	
		Réserves pour projet de l'entité	
		Autres	
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		7 411	

F		SITUATION NETTE		50 000	57 411
		Autres fonds	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées		1 622
TOTAL I			51 622	59 033	
Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés					
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II			0	0	
Provision	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	TOTAL PROVISIONS III		0	0	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers (3)				
	Avances et acomptes reçus (1)				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		51	0		
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
TOTAL IV		51	0		
ECART DE CONVERSION PASSIF IV					
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)			51 673	59 033	
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an				
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		51	43	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
	(3) Dont emprunts participatifs				

Tableaux Budgétaires - Fondation

Compte financier 2024

Tableau des emplois

Tableau des autorisations budgétaires

Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

Tableau des équilibres financiers

Tableau des opérations pour compte de tiers

Compte de résultat et tableau de financement

Plan de trésorerie

Tableau des recettes fléchées

Tableau des opérations pluriannuelles agrégées

Tableau des opérations pluriannuelles détaillées

Tableau de synthèse

Dépenses par destination et recettes par origine

Tableau 3

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
D1 Dépenses Programmes 150 et 231	0	0	769	820	0	0	769	820
Formation initiale et continue	0	0	769	820	0	0	769	820
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence							0	0
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master			769	820			769	820
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat			0	0			0	0
D105 - Bibliothèques et documentation							0	0
D106 - Recherche universitaire							0	0
D113 - Diffusion des savoirs et musées							0	0
D114 - Immobilier							0	0
D115 - Pilotage et support							0	0
Étudiants	0	0	0	0	0	0	0	0
D201 - Aides directes aux étudiants							0	0
D202 - Aides indirectes							0	0
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							0	0
D3 Autres programmes							0	0
Total	0	0	769	820	0	0	769	820

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) 7 480

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public									0
Droits d'inscription									0
Formation continue, diplômes propres et VAE									0
Taxe d'apprentissage									0
Contrats et prestations de recherche hors ANR									0
Valorisation									0
ANR investissements d'avenir									0
ANR hors investissements d'avenir									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres									0
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					8 300				8 300
Autres recettes									0
Total	0	0	0	0	8 300	0	0	0	8 300

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) 0

NB1 : La classification du compte 103- Fonds propres et réserves des fondations est laissée à la libre appréciation de l'établissement (financement Etat / autres financements publics / recettes propres)

Tableau 4 : Equilibre financier

FONDATION

Besoins (utilisation des financements)	CFI 2023	BI 2024	CFI 2024
Solde budgétaire (déficit)	499		- 820
Remboursements d'emprunts (capital)			
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)			
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la Variation de trésorerie	499	- 20 600	- 7 480
dont Abondement de la trésorerie fléchée	-	24 000	-
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)		- 3 400	7 480
TOTAL DES BESOINS	499	20 600	7 480

CFI 2023	BI 2024	CFI 2024	Financements (couverture des besoins)
-	20 600	7 480	Solde budgétaire (excédent)
			Nouveaux emprunts (capital)
		-	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
			Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
- 499	- 20 600	7 480	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la Variation de trésorerie
			dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée
			dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)
499	20 600	7 480	TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 6 : Situation patrimoniale

FONDATION

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	CFI 2023	BI 2024	CFI 2024
Personnel			
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	836	179 400	889
Intervention			
Total des charges (1)	836	179 400	889
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<i>-</i>	<i>20 600</i>	<i>7 411,33</i>
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	836	200 000	8 300

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	CFI 2023	BI 2024	CFI 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	20 600	7 411
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
- (C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ (C 656) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- (C 756) produits de cession d'éléments d'actifs			
-(C 7542) apports virés au compte de résultat	436		
- (C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif			
= CAF ou IAF*	- 436	20 600	7 411

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CFI 2023	BI 2024	CFI 2024
Insuffisance d'autofinancement*	- 436	-	-
Investissements			
Remboursement des dettes financières			
Total des Emplois	- 436	-	-
Apport au Fonds de Roulement	-	20 600	7 411,33

Produits	CFI 2023	BI 2024	CFI 2024
Subventions de l'Etat			
Fiscalité affectée			
Autres subventions			
Autres produits	836	200 000	8 300
Total des produits (2)	836	200 000	8 300
<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	836	200 000	8 300

RESSOURCES	CFI 2023	BI 2024	CFI 2024
Capacité d'autofinancement*	-	20 600	7 411
Financement de l'actif par l'État			
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État			
Autres ressources	522 973		
Augmentation des dettes financières			
Total des Ressources	522 973	20 600	7 411
Prélèvement sur Fonds de Roulement	523 409	-	-

Indicateurs	CFI 2023	BI 2024	CFI 2024
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	522 973	20 600	7 411,33
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	523 472	-	68,20
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	- 499	20 600	7 479,53
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	51 621,66	71 300	59 032,99
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	233,20	50 700	165,00
Niveau de la TRESORERIE	51 388	71 250	58 867,99

Tableau 8 : Opérations liées aux recettes fléchées compte financier 2024

	Antérieures à N non dénouées	CFI 2024	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice					
Recettes fléchées	-	-	-	-	-
Financements de l'Etat fléchés					
Autres financements publics fléchés					
Recettes propres fléchées				0	-
	-	-	-		
Dépenses sur recettes fléchées	-	-	-	-	-
Personnel (AE=CP)			-		
AE					
CP					
Fonctionnement et intervention					
AE					
CP					
Investissement					
AE					
CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	-	-	-	-	-

		CFI 2024	
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	51 621,66
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	233,20
	4	Niveau initial de la trésorerie	51 388,46
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	51 388,46	
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	769
	6	Résultat patrimonial	7 411,33
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	7 411,33
	8	Variation du fonds de roulement	7 411,33
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS -
		Variation des stocks	+ / - -
		Charges sur créances irrécouvrables	- -
		Produits divers de gestion courante	+ -
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS - 68,20
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - - 68,20
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	7 479,53
	12.a	Recettes budgétaires	8 300
12.b	Crédits de paiement ouverts	820,47	
13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-	
14	Variation de la trésorerie = 12 + 13	7 480	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	- 68,20	
16	Variation des restes à payer	- 51,00	
Niveaux finaux	17	Niveau final de restes à payer	- 51,00
	18	Niveau final du fonds de roulement	59 033
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	165
	20	Niveau final de la trésorerie	58 868
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	7 480
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	51 388

Comptabilité budgétaire
 Comptabilité générale